



Observatoire
international
des droits
linguistiques



Courte note biographique

Michel Doucet, c.r. est professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Moncton où ses domaines d'enseignement et de recherche portent essentiellement sur les droits linguistiques. Le professeur Doucet a joué un rôle clé dans la création du Centre international de la common law en français de la Faculté de droit – dont il a assuré la direction de 1989 à 1995 – et de l'Observatoire international des droits linguistiques dont il occupe le poste de directeur depuis le 1^{er} janvier 2010.

Affecté à Paris en 1992-1993, il occupe le poste de directeur du Programme d'appui au processus démocratique et de promotion des droits de l'Homme au sein de l'Agence internationale de la Francophonie (AIF), laquelle agit à titre de secrétariat des instances de la Francophonie. Dans cette capacité, il a participé, entre autres, à l'élaboration des principes d'observation des élections de la Francophonie et à de nombreuses missions d'observation dans l'espace francophone.

Michel Doucet a été, de 1995 à 2000, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Moncton. En plus de sa carrière universitaire, il poursuit également une pratique de droit active, principalement en matière de droits linguistiques, ce qui l'amène à plaider devant de nombreux tribunaux canadiens dans différentes provinces ainsi que devant la Cour suprême du Canada. De 2002 à 2010, il a également été membre du Tribunal canadien des droits de la personne. Il est aussi médiateur et arbitre en matière de relation industrielle.

En 1990, le gouvernement du Québec lui a décerné l'Ordre des francophones d'Amérique et, en 1991, le gouvernement canadien lui a remis le Certificat du mérite civique. Lors du Symposium national sur les langues officielles marquant le dixième anniversaire de la Loi sur les langues officielles de 1988, organisé par le gouvernement



Observatoire
international
des droits
linguistiques



canadien, le ministère de la Justice du Canada lui a décerné une mention d'honneur en reconnaissance de son engagement envers la dualité linguistique et juridique au Canada. En 1999, l'Association des juristes francophones du Nouveau-Brunswick lui décernait la mention de juriste de l'année. Il a été nommé Conseiller de la Reine en 2008. En 2009, la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick lui attribuait le prix A.-M.-Sormany pour sa contribution à l'avancement de la société acadienne.

Il a publié de nombreux articles dans différentes revues juridiques. Il a également à son compte plusieurs chapitres de livre, des livres et plusieurs études juridiques.